

Tabac canadien : en gros, de 10 à 12c ; détail, de 15 à 18c.

Plume . de 10 à 12c la lb.

Le vent est aux faillites ; il s'en est déjà déclaré plusieurs ; d'autres vont survenir dans un avenir rapproché s'il faut en croire les rumeurs qui, malheureusement ne paraissent que trop fondées. La crise commence à être à l'état aigu et l'on appréhende des chûtes qui vont paralyser l'industrie. Les associations ouvrières s'organisent, s'inquiètent, commencent à crier famine et font appel aux pouvoirs publics, ce qui indique un état de choses alarmant. Je vous en écrirai plus au long la semaine prochaine, après avoir pris tous les renseignements nécessaires.

Au moment où je termine cette lettre, j'apprends avec regret la mort prématurée d'un de nos vétérans dans la chaussure, M. Antoine Dassylva.

M. Dassylva, était avantagement connu de tous les marchands de la province, et sa mort ne manquera pas d'affecter grand nombre de lecteurs du PRIX COURANT.

L. D.

LES BOULANGERS

Les boulangers de Montréal se sont réunis pour jeter les bases d'une association du même genre que celles qui existent dans la plupart des branches de commerce où, pour mettre fin à une concurrence ruineuse, on s'est entendu pour ne pas vendre au dessous d'un prix raisonnable. Une entente de ce genre peut devenir une source d'injustice envers le public si elle ne s'en tient pas à son but, d'empêcher la vente au dessous du prix coûtant, et si elle hausse les prix d'une manière arbitraire ; mais le mal, en ce cas, fait naître le remède, car, du moment où les prix sont portés au delà de ce qui est raisonnable, il surgit, en dehors de l'association, des concurrents indépendants qui, assez souvent, forcent l'association à se dissoudre.

La presse quotidienne tonne contre les boulangers qui ont voulu faire un *combine* ; elle crie qu'on ne doit pas enchérir d'une manière artificielle le prix du pain. Un journal a même réclamé l'application de la taxe du pain, c'est-à-dire d'un tarif officiel établi par les autorités de la ville. Nous sommes persuadé que pas un boulanger ne s'objecterait à la fixation d'un tarif du pain établi sur une base raisonnable, pourvu que tout le monde fut obligé de vendre à ce prix. Les autorités municipales pas plus que la presse, ne peuvent pas forcer un boulanger de vendre son pain au-dessous du prix coûtant.

On a l'habitude d'accuser les boulangers de ne pas suivre assez fidèlement les changements en baisse du prix des farines ; on voudrait, par

exemple, que lorsque la farine baisse de 50 p.c., le pain soit aussi baissé de 50 p.c. On ne tient pas compte que le prix de la farine n'est pas le seul élément du coût du pain ; qu'il y a en outre la main-d'œuvre, le chauffage, les frais de distribution, les mauvais crédits etc, qui sont les mêmes avec de la farine à \$6.00 le quart qu'avec de la farine à \$3.00 le quart.

Le prix actuel du pain, maintenant que la farine de boulanger se vend \$3 50, est de 11 à 12c les 6 livres ; on le payait 14 à 15c lorsque la farine se vendait \$5.00. La diminution proportionnelle est plus que légitime et la preuve c'est que vous ne voyez guère de boulangers faire fortune. Au contraire, il y en a assez souvent qui font faillite, et il y en a encore beaucoup d'autres qui ne se tirent d'affaires en ce moment, que grâce à l'aide des meuniers qui élargissent leur ligne de crédit.

Il y a quelques mois, un journal en quête de popularité le *Star*, a soulevé la population contre les boulangers en les accusant de vendre le pain à un prix exorbitant ; la plupart de ses confrères se sont laissés entraîner à sa suite. Il est sorti de ce mouvement un projet de boulangerie coopérative ; La Boulangerie Nationale. Ce projet est en train de se réaliser, et comme la Boulangerie Nationale ne pourra pas faire partie d'un *combine* quelconque, sa présence dans le marché suffira pour maintenir les boulangers dans les limites du plus juste prix.

Que le public permette donc aux boulangers de s'entendre entre eux, comme les ouvriers s'entendent, comme les épiciers de gros s'entendent ; comme les marchands de charbon, les marchands de glace s'entendent. Et qu'il se rappelle que les boulangers qui vendent le meilleur marché ne sont pas toujours les plus scrupuleux sur le poids.

PETITES NOTES

Le *Wood Pulp News* dit que l'on fabrique maintenant en Angleterre de tuyaux à gaz en papier.

On dit que 48 p. c. des chefs de familles aux Etats-Unis sont propriétaires des maisons qu'ils habitent.

La province de Québec produit annuellement 5,000 millions de pieds de bois de sciage, et 3½ millions de pieds cubes de bois carré.

De toutes les machines à vapeur actuellement au travail dans le monde entier, les quatre cinquièmes ont été construites depuis vingt-cinq ans.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 20 septembre 1894.

FINANCES.

Le taux de l'escompte sur le marché libre à Londres, pour les prêts à 1 ou 3 mois est de ½ p.c. Le taux de la banque d'Angleterre est encore de 2 p.c.

A New-York, les prêts à demande sont toujours à 1 p.c. d'intérêt et sans activité. Il y a plus de demande pour escompte de billets commerciaux ; les taux sont de 3 à 4 p.c. pour les bonnes signatures.

A Montréal, les prêts à demande sont cotés de 4 à 4½ p.c., le premier chiffre étant maintenant le plus pratiqué. Un mouvement se produit en ce moment parmi les banques canadiennes pour réduire les taux de l'intérêt payé sur les dépôts. Nous approuverions fort une entente qui aboutirait à une mesure de ce genre ; car lorsque les banques paient 4 p.c. sur les dépôts et ne peuvent prêter à plus de 4 p.c., il n'y a rien à gagner pour les actionnaires et il vaudrait mieux pour eux ne pas avoir ces dépôts. Les banques anglaises ne paient que 3 p.c. à une exception près, celle-ci payant 3½ p.c.

L'escompte du papier de commerce se fait à 6½ ou 7 p.c.

Le change sur Londres est resté à peu près stationnaire.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9¼ à 9½ et leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9¾. Les transferts par le câble sont à 9¾ de prime. Les traites à vue sur New-York font de 116 à ¼ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.18½ pour papier long et 5.17½ pour papier court.

La bourse a été encore très active cette huitaine avec des cours fermes.

La banque de Montréal fait maintenant 223 et la banque des Marchands 168. La banque du Commerce a fait lundi 141. Les autres banques n'ont pas eu de ventes récentes.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	127	125
“ Jacques-Cartier....	120	114
“ Hochelaga.....	127	125½
“ Nationale.....	65
“ Ville-Marie.....	85	70

Le Gaz a été très animé et même très excité. Il paraît que la fusion des deux compagnies est décidée, seulement, il y a un empêchement à la réalisation immédiate de cette fusion, c'est que la Consumers s'est obligée, par son contrat, à ne pas se fusionner avec l'ancienne compagnie. Il faudra trouver un biais pour sortir de là. Les actions du Gaz sont montées un instant à 181 puis elles sont descendues et restent en dernier cours à 178½.

Les Chars Urbains, actifs aussi, se vendent à 157½ pour les actions anciennes et à 152½ pour les nouvelles. Le Richelieu est en hausse à 85½ ; le Câble fait 140½ et 140½, ex-dividende ; le Télégraphe, 153 et la Royale Electricque, 126.

La Montreal Cotton Co, a été vendue aujourd'hui à 129, la Dominion Cotton Co, a fait hier 112, et la Colored Cotton 65.